

CONDUIT AÉRAULIQUE PRÉ-ISOLÉ

CLIMAVÉR® BLACK



CCTP

Les conduits aérauliques des réseaux d'insufflation, de reprise et les plenums de raccordement seront de type conduits pré-isolés rigides CLIMAVÉR® BLACK de la société ISOVER. Le façonnage des conduits pré-isolés se fera sur chantier.

Le système CLIMAVÉR® se compose de :

- panneaux en laine de verre rigide d'épaisseur 25 mm de type CLIMAVÉR® A2 Déco BLACK. Le surfaçage de la face externe du conduit sera constitué d'un pare-vapeur aluminium surfacé d'un tissu décoratif noir. Le surfaçage intérieur du conduit (au contact de l'air) sera en tissu de verre. Le panneau devra avoir un classement de réaction au feu A2-s1, d0 selon la norme NF EN 13501-1+A1 et une résistance thermique de 0,78 m².K/W à la température moyenne de référence de 10°C ;
- profilés métalliques dits « profilés h CLIMAVÉR® » utilisé lors de la fabrication des trappes de visite et des piquages ;
- profilés métalliques dits « profilés J CLIMAVÉR® » est utilisé lors de jonction à un composant avec cadre métallique rectangulaire ;
- la colle CLIMAVÉR® pour sceller les sections lors de la réalisation de pièces particulières ;
- l'adhésif aluminium noir CLIMAVÉR® DECO BLACK pour assurer l'adhérence parfaite et permanente de la languette de recouvrement du conduit CLIMAVÉR® et assurer ainsi l'étanchéité du conduit ;
- agrafes utilisées par l'Agrafeuse CLIMAVÉR®, conçues pour fixer la languette de recouvrement au panneau de laine de verre CLIMAVÉR® ;



La pose sera conforme à l'Avis Technique du système n° 14.5/20-2304_V1. Les panneaux en laine de verre seront conformes à la norme NF EN 14303 et comporteront un marquage CE.

Edition du 18/05/2022

Ce document est un descriptif type fourni à titre indicatif, notre société se réservant le droit de modifier les informations contenues dans celui-ci à tout moment. Notre société ne peut en garantir le caractère exhaustif, ni l'absence d'erreurs matérielles. Il ne substitue pas aux DTU, Avis Techniques, normes et règles de l'art en vigueur. Les schémas présentés ne sauraient être considérés comme des dessins d'exécution contractuels.

ISOVER
SAINT-GOBAIN